

Image not found or type unknown



Pile de bois contre la clôture

Par **severine52**, le **28/04/2011** à **18:09**

Bonsoir

Voilà j'ai acheter une maison avec mon mari avec du terrain avec une belle vue et nous avons un agriculteur comme voisin et je voudrais savoir si il a le droit de mettre une pile de bois en bas de notre terrain sur sa propriété ?.Et qui nous cacheter le paysage du bas de notre terrain .Chacun nous avons nos limites de notre propriété.

Merci de votre réponse.

Cordialement
Séverine52